



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 2020

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 18
- Ayant pris part : 19

L'an deux mille vingt et le lundi vingt-neuf juin à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
23/06/2020

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Christian BAÏSSE ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Daniel CAMP ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. David FRANCO ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; M. Jean-Marie BRU ; M. Raoul DE RUS ; Mme Claude HUET ; M. Alain JAME et Mme Vanessa LAGARDE.

Date d'affichage
23/06/2020

Excusée représentée : Mme Aline COUTAREL (représentée par Mme Mélanie BOCCALON).

Jean-François COMBELLES a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2020-69 : Désignation des Commissaires Commission Intercommunale des Impôts Directs - CIID

Monsieur le Maire rappelle que le code général des impôts institue dans chaque EPCI une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) présidée par le Président.

Dans la cadre de la communauté de communes Centre Tarn, la commune de Montredon-Labessonnié est amenée à désigner quatre commissaires.

Monsieur le Maire désigne Monsieur OLIVIER Marc, Monsieur DOUREL Jean-Paul, Madame CAVAILLES Sonia et Madame LANVIN Sandra comme personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires ou suppléant de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter la proposition de Monsieur Le Maire telle qu'elle lui est présentée.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

